© Joueurs Info Service - 24 novembre 2026

Vos questions / nos réponses

Comment l’aider?

Par Profil supprimé Postée le 12/02/2019 09:07

> Bonjour,
>
> Mon conjoint a une addiction aux jeux d’argent, il aimerait se faire soigner. Comment puis-je l’aider?
>
> Merci par avance.

Mise en ligne le 14/02/2019

Bonjour,

Afin de se faire aider, votre conjoint aurait la possibilité de se rapprocher d'un CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) où une prise en charge adaptée à ses difficultés et ses besoins pourrait lui être proposée. Ces accompagnements, individuels, confidentiels et gratuits, sont assurés par des professionnels de l'addictologie spécialement formés dans la prise en charge des addictions aux jeux. Cette aide aux joueurs repose habituellement sur un suivi psycho-social. Si vous en éprouvez la nécessité, sachez que la plupart des CSAPA propose également de recevoir les proches pour du soutien, des conseils.

N'ayant aucune indication sur votre lieu de résidence, nous ne sommes pas en mesure de vous proposer une orientation mais vous trouverez les contacts les plus proches de chez vous via la rubrique "Adresses utiles" dont nous vous joignons le lien ci-dessous.

Selon la spécificité des jeux auxquels votre conjoint a l'habitude de jouer, une mesure d'interdiction volontaire pourra être envisagée si cela s'avère pertinent dans sa situation. Nous vous joignons un autre lien vers un article de notre site qui vous informera des modalités de cette procédure.

Si vous avez besoin de revenir vers nous pour échanger plus directement et plus précisément sur les difficultés auxquelles vous vous confrontez, n'hésitez pas bien sûr à nous recontacter. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 09 74 75 13 13 (appel anonyme et non surtaxé) ainsi que par Chat de 14h à minuit.

Cordialement.

En savoir plus :

- "Adresses utiles"
- "L'interdiction volontaire de jeux"